Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Août 1988

Après un bon départ de saison apicole, il a fallu vite déchanter. Le temps pluvieux et froid n'a pas permis à nos abeilles de faire leurs provisions.

Le mois de juillet n'a guère amélioré la situation. Mais ne cédons pas au découragement, les récoltes tardives, ça existe aussi!...

Que cela ne nous fasse point oublier que le mois d'août est capital pour assurer la valeur du rucher l'année suivante. Car tout dépend d'un bon hivernage, et celui-ci se prépare en août déjà. Ne cessons surtout pas nos observations au trou de vol: si nous voyons les ventileuses en action et que se dégage une odeur de miellat, bravo! La récolte est là. Si les ouvrières chassent les faux bourdons hors de la ruche, la récolte est bien finie. Alors attention à la disette, ce n'est pas le moment de laisser nos abeilles sans nourriture. Les populations sont encore fortes et un malheur est vite arrivé!

Durant le mois d'août, plus vite ou plus tard, nous devons accomplir le rituel de la mise en hivernage.

Il va falloir enlever les hausses et procéder à l'extraction de la dernière récolte de l'année. Si nous constatons des apports de miellats dans les corps de ruche, nous devons les extraire et les remplacer par du sirop de nourrissement.

Les cadres de hausse seront ensuite rangés dans les armoires prévues à cet effet ou laissés dans les hausses, qui seront à leur tour empilées les unes sur les autres et fermées au sommet afin d'éviter la visite des rongeurs.

C'est aussi le moment du traitement préventif contre la teigne.

Nous nous retrouvons avec les mêmes priorités que les années précédentes à pareille époque, à savoir:

- visite complète des corps de ruche, contrôle des provisions, de la santé de la colonie, de la reine, du couvain;
- resserrement, pose des nourrisseurs, nourrissement stimulant durant une semaine (petites doses) et nourrissement d'automne, qu'il faudra terminer le plus rapidement possible (fin août - début septembre);
- changement des reines défectueuses encore possible;
- contrôle (durant la visite) de l'absence ou de la présence de varroas et pose d'un lange pour l'hiver. Avertir l'inspecteur et traitement si nécessaire.

Toutes ces interventions devront être menées rapidement et avec soin, car le pillage est à craindre. Ne pas laisser traîner aux abord des ruches de la

cire, des cadres, etc., sans quoi il se déclenche très vite... et pour l'enrayer, c'est une autre affaire.

Simultanément, nous devons nous préoccuper de la mise en vente de notre miel, en le faisant contrôler (lire des données insérées dans notre journal à ce sujet) en le conditionnant dans des récipients adéquats, en respectant les prix officiels.

Il est aussi utile de mettre à jour les observations et les notes concernant les colonies, et de passer les écritures de rentabilisation de notre hobby.

Malgré le «beaucoup de travail» et le «peu de rentabilité», restons des mordus de l'abeille.

A bientôt!

Evolène, le 14 juillet 1988. **Robert Fauchère**

Planche chasse-abeilles

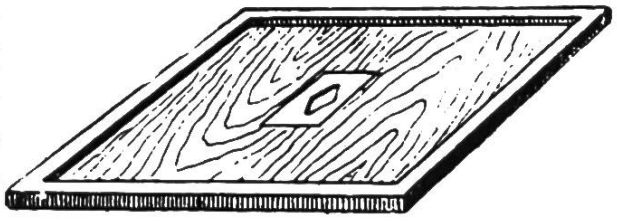

«Le Rapide» DB et DT. Indispensable pour le prélèvement de la récolte. Facilite l'enlèvement des hausses, supprime les risques de pillage, évite bien des piqûres.
Cet appareil ne devrait manquer dans aucune exploitation apicole.

Planche à 2 sorties pour DB/12C - DB/10C - DT/11C	Fr. 37.—
Planche avec chasse-abeilles rond à 8 sorties	Fr. 37.—
Appareil seul à 2 sorties	Fr. 8.50
Appareil rond à 8 sorties	Fr. 6.50

Rithner & Cie, 1870 Monthey - 025/71 21 54

Nourrissez vos abeilles rapidement et aisément!

Adoptez **l'apisucre,** le sirop prêt à l'emploi (contenant 75 % d sucre) **livré en sachets de plastique.**

Avantages:
Produit exactement composé pour le nourrissement d'hiver
Sans problème, car inaltérable
Economie de temps pour l'apiculteur
Chaque colonie consommera environ 4 à 5 sachets de 2,5 k chacun selon les vivres déjà amassés par la ruche elle-mêm

Livraison:
en cartons pratiques de 20 kg (8 sachets de 2,5 kg)

Mode d'emploi
Placer un cadre-entonnoir sur l'orifice du nourrisseur. Percer sachet de plastique de quelques trous d'environ 1 mm de di mètre et le poser sur le cadre-entonnoir.

Rien de plus simple et facile!
Plus besoin de faire soi-même son sirop, ni de le verser; opér tion parfaitement propre.
Ce système s'applique à tous les types de ruches, le nourriss ment peut être effectué même par des non-apiculteurs.

Prix:
Cadre-entonnoir: la pièce Fr. 4.50, dès 10 pièces Fr. 4.–
Apisucre: le kg Fr. 2.70, dès 100 kg Fr. 2.55/kg, dès 300 kg F 2.50/kg

C'est le moment de nous envoyer vos vieilles cires à la refonte, avant que la fausse-teigne ait fait ses ravages

Utilisez pour ce faire le sac à vieille cire de BIENEN-MEIER mu d'une étiquette postale. Grâce à ses dimensions spécialeme choisies, aucune surtaxe pour colis encombrants ne vous se facturée et vos frais de port en seront allégés.

Notre conseil
Placez **séparément** dans le sac les vieux rayons, les opercul et la cire fondue et expédiez le tout sans délai. **Vous aurez ain la garantie d'un rendement en cire optimum.**

Lors de votre prochaine commande, demandez donc le sac vieille cire de BIENEN-MEIER; il est gratuit!

BIENEN MEIER KÜNTE
5444 Künten (AG). Tel. 056 96 13